



PROJET PEDAGOGIQUE

VACANCES DE PRINTEMPS

à l'École Louis Warabiot - Grandvilliers
du lundi 22 avril au vendredi 03 mai 2024

Viens vite t'inscrire !

La salle d'escalade Hapik à Chambly

Le parc Saint-Paul

Ciné rural à Grandvilliers
"Le royaume de Kensuke"

Activités sportives
(piscine, handball...)

La forêt de Ronquerolles

Pique-nique - Barbecue

Les J.O.

Viens vite t'inscrire !

RENSEIGNEMENTS
et
INSCRIPTIONS
03 44 46 50 30
animation@csrgrandvilliers.fr

Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers
32 rue Frédéric Poët - 60220 GRANDVILLIERS - Tél. 03 44 46 50 31
accueil@csrgrandvilliers.fr - <https://centresocial-grandvilliers.fr/contact/>
Retrouvez nous sur <https://www.facebook.com/Centre-social-de-Grandvilliers>

Année 2023-2024

N° de déclaration : 0600012CL000123-21-J01

Directrice : Mme Poupin Laetitia

I. Table des matières

II.	Le Centre Social	5
A.	Historique	5
B.	Organigramme	5
III.	Fonctionnement du Centre de Loisirs.....	6
A.	Les quatre missions	6
B.	Organisation.....	7
C.	Horaires des accueils	7
D.	Les inscriptions et tarifs.....	7
E.	Nos valeurs	8
IV.	Les objectifs de la structure	9
V.	Les objectifs pédagogiques	9
VI.	Thème des vacances : LE CIRQUE	10
A.	Objectifs	10
B.	Les activités	10
1.	Activités manuelles.....	10
2.	Activités de plein air	10
3.	Temps calme	11
C.	Journée Type / Organisation.....	12
1.	Vacances scolaires	12
VII.	La restauration	15
A.	Les espaces à disposition.....	15
VIII.	L'infirmerie : la gestion des soins et des PAI	16
IX.	Le projet éducatif	17
A.	Les grandes lignes du projet éducatif de l'organisateur	17
B.	La gestion des cultes.....	18
C.	Régimes alimentaires	19
D.	Allergie.....	19
E.	La gestion du téléphone	19

F.	L'équipe d'animation	19
X.	Le rôle de chacun.....	21
XI.	Sécurité - Infirmierie	22
A.	Sécurité.....	22
B.	Infirmierie	22
XII.	Évaluations	23
A.	Evaluation du projet pédagogique.....	23
B.	Animateurs - Enfants	23
C.	Directeurs - Animateurs	23



II. Le Centre Social

A. Historique

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers est situé au Nord-Ouest de l'Oise et bénéficie désormais du label "[Lien Social en Milieu Rural](#)", délivré par le Conseil Départemental de l'Oise. Il propose, sur un territoire composé des 45 communes des anciens cantons de Grandvilliers et de Formerie, et sur d'autres communes du territoire de la Picardie Verte, des activités ou des services à caractère social. Il intervient au titre de l'agrément accordé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour assurer notre fonctionnement, nous bénéficions du soutien de partenaires. Nous accueillons par ailleurs un Point Piva et diverses associations assurent des permanences dans nos locaux. Nous sommes aussi désormais Point Relais CAF.

B. Organigramme



III. Fonctionnement du Centre de Loisirs

A. Les quatre missions

- Un équipement à vocation sociale globale, ouvert à toute la population de proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives, des usagers et des habitants ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices qui contribue au développement du partenariat.



Carte d'identité du Centre de Loisirs

Horaires du Bureau du Centre de loisirs

Du **Lundi** au **Vendredi** de
9h00 - 12h00
14h00 - 17h00

Adresse du Centre de Loisirs

École Louis Warabiot
10 rue du Franc Marché - 60210 Grandvilliers

 **03 44 46 50 30 - 03 44 46 75 41**

 **animation@csrgrandvilliers.fr**



B. Organisation

Le Centre Social Rural de Grandvilliers organise un Accueil Collectif de Mineurs pendant les vacances scolaires, les mercredis ainsi que les périscolaires pour les enfants âgés de 3 à 10 ans hormis la période de Noël. Les accueils seront dans les locaux de l'école Louis Warabiot : 10 rue de Franc marché (mis à disposition par la Mairie de Grandvilliers). Nous disposerons de deux salles d'activités, une salle de repos, des espaces de verdure ainsi que deux grandes cours goudronnées.

Durant, les vacances nous utiliserons pour le groupe des petits, la salle d'activité du Centre Social, et le gymnase du collège pour des activités sportives avec intervenants (ex : « Cirque » avec Méli-Malice).

C. Horaires des accueils

- **MERCREDI**

7h00 - 9h00 : Accueil garderie (non déclaré à la DDCS)

9h00 - 17h00 : Accueil collectif (déclaré à la DDCS)

17h00 - 19h00 : Accueil garderie (non déclaré à la DDCS)

- **PERISCOLAIRE**

7h00 – 8H30 : Accueil périscolaire (déclaré à la DDCS)

16h30 - 19h00 : Accueil périscolaire (déclaré à la DDCS)

- **VACANCES**

7h00 - 9h00 : Accueil garderie (non déclaré à la DDCS)

9h00 - 17h00 : Accueil collectif (déclaré à la DDCS)

17h00 - 19h00 : Accueil garderie (non déclaré à la DDCS)

D. Les inscriptions et tarifs

Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine sur rendez-vous (du lundi au vendredi), par téléphone (03 44 46 50 30) ou par mail animation@csrgrandvilliers.fr. Le tarif des familles est calculé en fonction de leur quotient familial et son appliqué à l'heure. Un forfait de 2 euros est demandé pour les créneaux d'accueil du matin et du soir de 7h00 à 9h00 et de 17h à 19h00. (Voir tarif dans le règlement intérieur). Un supplément de 4€10 est demandé pour la cantine ainsi que 0€60 pour le goûter.

E. Nos valeurs



Nos valeurs

La solidarité

Le bien être de l'enfant

Le respect de soi et d'autrui

**La valorisation de l'enfant,
le droit à l'échec (à l'erreur)**

La communication



IV. Les objectifs de la structure

- Permettre la notion de plaisir : se sentir bien et être libre de ses choix tout en étant « épaulé », guidé, accompagné dans sa démarche,
- Favoriser la sociabilisation : s'exprimer dans un groupe, vivre avec d'autres dans le respect des différences, être acteur et acquérir les règles de vie en collectivité tant morale que matérielle,
- Faire prendre conscience de la notion de responsabilisation : maîtrise de soi, prise d'initiatives individuelles et collectives, repérage de son propre comportement, respect de l'autre (enfant ou adulte),
- Aider à l'autonomie de chacun en fonction de son âge, laisser le libre choix à l'enfant tout en fixant des points de repères, aux activités proposées et à la participation à la vie collective,
- Développer le « regard » vers tout ce qui se passe autour de soi : être curieux, avoir envie de faire et d'apprendre,
- Accueillir l'enfant ou le jeune avec la préoccupation éducatif et de prévention : tout enfant ou jeune doit trouver sa place, être respecté, pouvoir modifier son comportement,
- Emmener l'enfant ou le jeune à s'exprimer à un adulte autre que ses parents, sur ses envies, ses difficultés et ses besoins

V. Les objectifs pédagogiques

- **Développer la dextérité/logique/motricité des enfants**
 - Organiser des activités favorisant l'utilisation de différents matériaux,
 - Réaliser diverses activités manuelles,
 - Créer des activités sportives adaptées et innovantes pour les enfants.
- **Favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant**
 - En lui proposant des activités variées,
 - En lui mettant du matériel à disposition pour personnaliser son activité,
 - En décorant la salle d'activité.
- **Développer un esprit de groupe**
 - Réaliser des activités en groupe,
 - Créer une autonomie d'entraide entre eux,
 - Réussir à développer la communication entre enfants,
 - Le savoir-vivre en groupe.
- **Impliquer les enfants aux petits gestes du quotidien**
 - En les responsabilisant durant le séjour lors du débarrassage de tables, distribution du goûter par exemple...
 - Initier les enfants aux gestes écologiques,
 - Respecter les règles d'hygiène.

VI. Thème transversal sur l'année : LES JEUX OLYMPIQUES

L'intégration du thème JEUX OLYMPIQUES dans notre accueil de loisirs offre une opportunité pour encourager l'apprentissage multidisciplinaire, la découverte de l'histoire, de la culture et des valeurs olympiques.

A. Objectifs

- **Sensibiliser les enfants à l'histoire des jeux olympiques et à l'importance des valeurs olympiques telles que le respect, l'excellence, l'amitié et le dépassement de soi.**
- **Encourager la découverte de différentes cultures à travers les pays participants aux jeux Olympiques, en mettant en avant la diversité et la richesse du monde**
- **Promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives, en soulignant les bienfaits de l'activité physique pour la santé et le bien-être.**
- **Favoriser la créativité et l'expression artistiques inspirés des Jeux Olympiques**

B. Les activités

Les activités seront adaptées à l'âge des enfants que nous accueillons et elles répondront à leurs besoins et à leurs demandes dans la mesure du possible.

L'action pédagogique est surtout axée sur la vie quotidienne, la découverte, le jeu et toutes autres activités qui pourraient renforcer l'échange, l'acceptation de l'autre et la coopération.

Nous organiserons nos activités en respectant le protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

1. Activités manuelles

Nos activités manuelles devront être ludiques et adaptées aux âges des enfants. Nous proposerons des activités diverses et variées en rapport avec le thème mais également hors thème afin que l'enfant ne se lasse pas. Nous inciterons les enfants à mettre leur touche d'imagination et de personnalité dans leurs activités. Les enfants apprendront à utiliser le matériel approprié et à manipuler différents matériaux afin de développer leur dextérité et découvrir de nouvelles sensations ou matières.

2. Activités de plein air

Le jeu est fondamental pour le bien-être et le [développement](#) de tout enfant, qu'il soit physique, moteur ou intellectuel. Quand les enfants jouent, ils développent leurs habiletés sur plusieurs plans : Ils réfléchissent, résolvent des problèmes, s'expriment, bougent, coopèrent, font appel à leurs impressions et exercent leur [conscience morale](#). Nous proposerons aux enfants diverses initiations à différents sports afin de développer leur motricité et leur agilité. Nous organiserons des jeux collectifs. L'animateur devra faire en sorte que l'enfant acquiert les règles des jeux proposés et les faire respecter. Ainsi l'enfant travaillera le respect des règles et de ses camarades.

L'objectif étant que les enfants fassent preuve de coopération, d'entraide tout en restant fairplay et en acceptant la défaite éventuelle.

3. Temps calme

Le but du temps calme est de favoriser l'autonomie des enfants. Ils auront le choix entre lectures/jeux ludiques ou dessin. Les enfants seront également en force proposition, ils pourront proposer des activités qu'ils voudront mettre en place pendant ce temps calme.

- **Pour les maternelles**

Sieste pour les enfants qu'ils le souhaitent. Des couchettes seront à disposition dans le dortoir. Les doudous sont autorisés, les oreillers, les couvertures. Pour les autres, un temps calme sera mis en place avec des activités/jeux ludiques, dessins ; encadrés par les animateurs

- **Pour les élémentaires**

Un temps calme sera mis en place également avec des jeux ludiques ou dessin ; encadré par les animateurs. Ils pourront également proposer des activités/jeux qu'ils voudront mettre en place.

Le but est de toujours favoriser l'autonomie des enfants.

C. Journée Type / Organisation

1. Vacances scolaires



Pendant les périodes de vacances scolaires, les repas se font au Centre Culturel. Les repas sont choisis minutieusement et adaptés au public par la directrice de Centre. Madame Boulet, agent de restauration sera là pour assurer les repas. Les enfants se serviront eux-mêmes sous forme de self pour favoriser l'autonomie sous la surveillance des animateurs.

Bien entendu la journée type reste un repère, elle peut changer selon le planning, la météo, les sorties ou tout simplement par rapport aux rythmes et aux envies des enfants. Lors des moments d'accueil, des temps calmes et des départs, les animateurs doivent continuer d'encadrer les enfants. Même s'ils désirent être en « temps d'autonomie » la surveillance doit rester importante.

Le « temps d'autonomie » permet à l'enfant de choisir ses activités en toute autonomie mais ne dispense pas les animateurs de proposer.

a) Le public accueilli

Les enfants accueillis ont entre 3 ans et 12 ans.

Pour la plupart ce sont des enfants qui ont l'habitude de fréquenter les écoles du territoire et donc également les services périscolaires.

Le but de l'accueil de loisirs est de leur montrer que l'accueil des vacances n'est en aucun cas un prolongement de ses services périscolaires mais un tout autre projet avec des intentions différentes.

Une cassure délicate, tout en respectant le projet éducatif, doit être visible du point de vue des enfants et des parents.

Les activités proposées seront adaptées aux âges et capacités des enfants tout en respectant le rythme de chacun et les projets définis.

En fonction du nombre d'inscrits, des groupes seront mis en place en prenant en compte les tranches d'âge.

b) Les besoins du public

- **Pour les groupes 3-4 ans et 4-5 ans**

A cet âge, l'enfant est curieux, il pose beaucoup de questions. Il déborde d'énergie mais se fatigue aussi très vite. Il n'a pas la notion du temps et a besoin de se sentir en sécurité. Pour cela des activités suivantes seront proposées aux enfants afin de rester en adéquation avec leurs besoins.

Par le biais de ces activités, nous permettrons à l'enfant de développer son autonomie, en lui faisant faire le maximum de choses par lui-même. L'enfant doit pouvoir accéder au matériel qui se trouve à sa portée et s'en servir pour les activités (sous la surveillance d'un animateur). *Exemple : prendre un pinceau, s'en servir, le nettoyer et le ranger...*

Nous participerons également à l'apprentissage de l'habillage pour permettre à l'enfant de boutonner tout seul, mettre les fermetures éclair, les pressions, les crochets, les scratchs, les lacets, etc...

- **Pour les groupes des 6-8ans**

Dans cette tranche d'âge les enfants commencent à se comparer les uns aux autres. Ils sont curieux et influençables. Ils restent fragiles et naïfs. Ils posent beaucoup de questions, et ont aussi besoin de commencer à avoir des responsabilités et qu'on leur fasse confiance. Ils ont besoin d'être sollicités physiquement, de vivre des expériences et de tisser des liens avec les autres. Ils ont besoin d'être félicités et encouragés.

Les activités permettent à l'enfant de prendre confiance en lui, d'apprendre à respecter l'autre. Les jeux doivent être d'une courte durée et souvent renouvelés afin de respecter les capacités cognitives de l'enfant et d'éviter un sentiment d'ennui.

Pour cela les activités suivantes seront proposées aux enfants afin de rester en adéquation avec ses besoins : jeux sportifs, jeux de mémoire, activités manuelles et sportives.

Par le biais de ces activités nous permettrons à l'enfant de développer l'estime de soi, en posant un cadre et des règles dès le début pour un bon fonctionnement dans le groupe.

Il faudra prendre en compte le respect de la parole de l'autre, l'écoute, la liberté d'expression, la valorisation et veiller à ce que chaque enfant trouve sa place.

Il faudra éviter les comparaisons pour ne pas laisser s'installer de compétition dans le groupe.

- **Pour les groupes des 9-11 ans**

Les enfants sont très dynamiques et ont besoin de se dépenser, ils se voient déjà comme des grands et commencent à avoir des rapports conflictuels et commencent à se rebeller, cela constitue une étape de la socialisation et de l'apprentissage de la vie en collectivité. A cette période, l'enfant se montre de plus en plus curieux, désireux d'expérimentation et de création. L'enfant commence à se soucier d'appartenir à un groupe.

Par le biais de ces activités, nous permettrons à l'enfant de développer sa sociabilisation. Les animateurs devront favoriser l'intégration et la participation de chaque enfant au sein du groupe.

Il faudra établir un climat de confiance et de respect mutuel, faire respecter les règles, valoriser la compétence des enfants, les encourager dans la tolérance et la solidarité, les responsabiliser.

c) Le handicap

- **L'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap**

Si un enfant porteur de handicap s'inscrit à l'Accueil de Loisirs, l'équipe d'animation se réunira avec la famille afin de réfléchir aux solutions à mettre en place pour lui permettre une bonne intégration dans le groupe et les activités. L'enfant devra être accueilli dans les meilleures conditions possibles.

Un enfant en situation de handicap reste avant tout un enfant comme les autres, il faut favoriser la relation avec les autres enfants.

L'équipe d'animation sera attentive aux comportements et aux questions que se posent les enfants tout en restant simple dans leurs réponses.

Les activités seront préparées et adaptées pour que l'enfant puisse y participer.

Si l'effectif le permet, et selon les difficultés de l'enfant en situation de handicap, un animateur pourra être référent de cet enfant et garantir son bien-être dans la structure.

VII. La restauration

Les repas de la cantine sont commandés en amont, la veille avant 10h00 pour le jour suivant pour une bonne organisation au niveau de la pause méridienne. Si un enfant n'est pas présent sans justificatif (certificat médical), le repas sera facturé à la famille.

Le repas doit aussi être un moment d'éducation à l'hygiène et à la santé (lavage de mains, repas équilibré) ainsi qu'un moment très convivial. Les enfants mangeront plus et mieux si le service est soigné et que l'animateur les encourage positivement à manger. Les enfants iront se servir sous forme de self. L'arrivée des repas est assurée par un agent de restauration qui se charge de la mise en place des tables, de préparer les aliments, de les réchauffer et de les mener dans l'enceinte de la salle de restauration.

Après avoir terminé, un animateur se déplacera pour récupérer les assiettes et les couverts. Auparavant à la fin du repas, chaque enfant devait vider son assiette, les empiler ainsi que les verres et mettre les couverts dans une barquette pour faciliter le travail des encadrants et ainsi travailler à l'évolution de la vie quotidienne au sein de la cantine.

Aucun enfant ne sera dans l'obligation de finir son assiette. Pendant les périodes de vacances scolaires, les repas se font au Centre Culturel. Les repas sont choisis minutieusement et adaptés au public par les directeurs de centre.

Pour les mercredis, les repas se font au Centre Social. Madame Boulet, agent de restauration sera là pour assurer les repas. Les animateurs auront pour objectifs de distribuer le repas auprès des enfants.

A. Les espaces à disposition

L'accueil de loisirs dispose de :

- Trois salles d'activités
- Un dortoir
- Une salle de danse
- Deux grandes cours goudronnées
- Des toilettes
- Un terrain de football à proximité
- Une aire de jeu à proximité

VIII. L'infirmierie : la gestion des soins et des PAI

La directrice est responsable de la gestion de l'infirmierie :

Le matériel de soins se situe dans une étagère fermée à clé. Les dates sont vérifiées régulièrement.

Une trousse pharmacie complètent est à notre disposition, et non accessible aux enfants.

Chaque blessure sera soignée et notée dans un carnet de registre des soins.

Si un enfant présente un PAI, l'équipe en prendra connaissance et veillera à la mise en place de tous les conseils inscrits sur cette fiche.

La trousse pharmacie et les PAI doit suivre l'équipe dans tous leurs déplacements afin de ne pas se retrouver pris au dépourvu (intérieur, extérieur...).

Les adresses et les numéros de téléphone utiles et d'urgences

<p><u>Centre social Rural</u> <u>Adresse</u> : 32 rue Frédéric Petit <u>Code postal</u> : 60210 <u>Ville</u> : Grandvilliers <u>Téléphone</u> : 03 44 46 75 41</p>	<p><u>Accueil de loisirs</u> <u>Adresse</u> : 10 rue du Franc Marché <u>Code postal</u> : 60210 <u>Ville</u> : Grandvilliers <u>Téléphone</u> : 07 60 36 15 81</p>
<p><u>Cabinet médical</u> <u>Adresse</u> : 20 rue Dame Anceline <u>Code postal</u> : 60210 <u>Ville</u> : Grandvilliers <u>Téléphone</u> : 03 44 46 77 77</p>	<p><u>Pharmacie</u> <u>Adresse</u> : 2 rue de Rouen <u>Code postal</u> : 60210 <u>Ville</u> : Grandvilliers <u>Téléphone</u> : 03 44 46 63 07</p>
<p><u>Hôpital Beauvais</u> <u>Adresse</u> : 40 avenue Léon Blum <u>Code postal</u> : 60000 <u>Ville</u> : Beauvais <u>Téléphone</u> : 03 44 11 21 21</p>	<p><u>Hôpital CHU Amiens</u> <u>Adresse</u> : Rond-Point Fernand Léger <u>Code postal</u> : 80080 <u>Ville</u> : Amiens <u>Téléphone</u> : 03 22 08 80 00</p>
<p><u>Centre de secours et d'incendie</u> 18</p>	<p><u>Gendarmerie</u> 17</p>
<p><u>SAMU</u> 15</p>	<p><u>Maltraitance sur enfants</u> 119</p>
<p><u>Urgences</u> (numéro d'appel européen) 112</p>	<p><u>Centre anti-poison</u> <u>Adresse</u> : 5 Avenue Oscar Lambret <u>Code postal</u> : 59000 <u>Ville</u> : Lille <u>Téléphone</u> : 03 22 44 44 44</p>

IX. Le projet éducatif

A. Les grandes lignes du projet éducatif de l'organisateur

Les temps de loisirs en ALSH tenteront de développer les potentialités physiques, psychologiques, intellectuelles et affectives des enfants et des jeunes par le biais d'outils d'animations adaptés.

Nous nous attacherons tout particulièrement à :

- Permettre la notion de plaisir : se sentir bien et être libre de ses choix tout en étant « épaulé », guidé, accompagné dans sa démarche,
- Favoriser la socialisation : s'exprimer dans un groupe, vivre avec d'autres dans le respect des différences, être acteur et acquérir les règles de vie en collectivité tant morales que matérielles,
- Faire prendre conscience de la notion de responsabilisation : maîtrise de soi,
- Prise d'initiatives individuelles et collectives, repérage de son propre comportement, respect de l'autre (enfant ou adulte),
- Aider à l'autonomie de chacun en fonction de son âge, laisser le libre choix à l'enfant tout en fixant des points de repères, aux activités proposées et à la participation à la vie collective,
- Développer le « regard » vers tout ce qui se passe autour de soi : être curieux, avoir envie de faire et d'apprendre,
- Accueillir l'enfant ou le jeune avec le souci éducatif et de prévention : tout enfant ou jeune doit trouver sa place, être respecté, pouvoir modifier son comportement,
- Accueillir l'enfant ou le jeune l'aider à s'exprimer à un adulte autre que ses parents, sur ses envies, ses difficultés et ses besoins,
- Accompagner les adolescents dans leur parcours de vie.

Ce lieu éducatif un lieu d'écoute, d'échange avec les parents durant le temps de loisirs de leurs enfants. Il est important et nécessaire de devoir sensibiliser les parents sur le fait que l'Accueil de Loisirs est un lieu de loisirs et d'éducation et non de garderie. C'est pour cela qu'il est indispensable de créer du lien avec eux. La relation avec les parents est essentielle au fonctionnement du centre. A chaque inscription, le règlement intérieur est transmis à la famille qui s'engage à le signer.



C. Régimes alimentaires

Des repas sans porc, sans poisson, végétariens peuvent être proposés.

D. Allergie

Si un enfant présente une allergie alimentaire, il faut un justificatif de cette allergie (PAI alimentaire, lettre du médecin) pour permettre de mettre en place une solution adaptée.

En cas d'allergies sévères, il est obligatoire de fournir le panier repas et le goûter dans le respect des règles d'hygiène.

En cas d'allergies limitées à certaines denrées, de substituer les aliments concernés.

Dans tous les cas, il est obligatoire de fournir un certificat médical ou un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I).

E. La gestion du téléphone

Le téléphone n'est pas autorisé.

Si L'enfant est présent avec un téléphone portable. Celui-ci est mis en sécurité dans le bureau de la direction. Et sera rendu en fin de journée.

F. L'équipe d'animation

Afin de respecter les normes d'encadrement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), l'équipe sera composée de :



DIRECTRICE
Laëtitia POUPIN

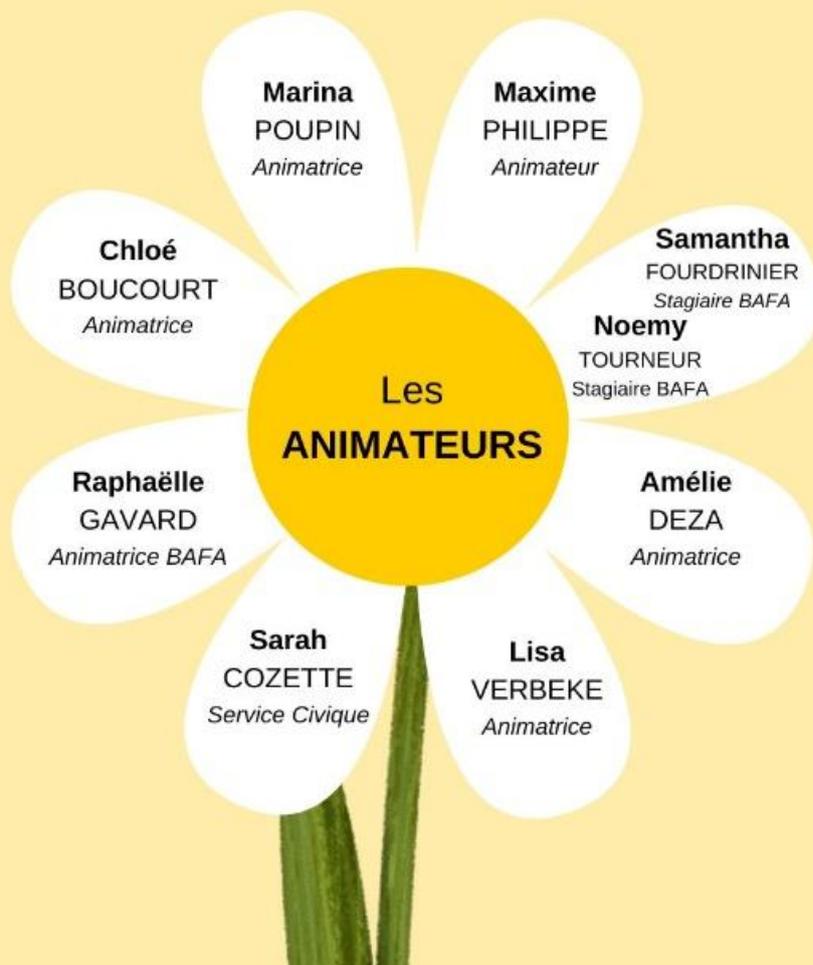
Site
de Grandvilliers

Site
de Beaudéduit

Site
de Sommereux

Site
de Feuquières

LES MERCREDIS - LE PÉRISCOLAIRE - LES VACANCES SCOLAIRES



Les ANIMATEURS

Marina
POUPIN
Animatrice

Maxime
PHILIPPE
Animateur

Chloé
BOUCOURT
Animatrice

Samantha
FOURDRINIER
Stagiaire BAFA
Noemy
TOURNEUR
Stagiaire BAFA

Raphaëlle
GAVARD
Animatrice BAFA

Amélie
DEZA
Animatrice

Sarah
COZETTE
Service Civique

Lisa
VERBEKE
Animatrice

X. Le rôle de chacun

- **Le rôle du directeur**

- Il est garant de la sécurité physique morale et affective des enfants mais aussi celle des animateurs,
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Il veille au respect du matériel et des locaux,
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Il associe les parents à la vie du Centre de Loisirs.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour,
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

- **Le rôle des animateurs - stagiaires**

Auprès des enfants

- L'animateur est un repère pour l'enfant, il doit se montrer sécurisant.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer,
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités ou à la vie collective.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues,
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il participe aux réunions de préparation,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les parents

- Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant,
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

XI. Sécurité - Infirmierie

A. Sécurité

La sécurité des enfants est primordiale, aucune mise en danger ou de non-respect des règles de sécurité ne sera tolérée.

- Le registre de sécurité des locaux est mis à jour et sera consultable sur place,
- Le plan d'évacuation est affiché,
- Les numéros d'urgence sont affichés,
- Les autorisations de sortie et de photographie sont présentes sur les fiches de renseignements,
- Le directeur informera les animateurs des éventuels problèmes de santé et d'allergies des enfants,
- Une autorisation écrite des parents est impérative s'ils autorisent leurs enfants à repartir avec une autre personne.

B. Infirmierie

- Une fiche de renseignements concernant chaque enfant nous est remise à l'inscription. Cette fiche est obligatoire et indispensable. Les allergies et les régimes particuliers seront respectés et l'ensemble de l'équipe y sera vigilant. Les traitements médicaux seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance,
- Les trousse à pharmacie seront présentes dans chaque groupe (hors de portée des enfants). Chacune contiendra un carnet d'infirmierie et le nécessaire autorisé par la réglementation,
- Les directeurs de l'ALSH sont titulaires du PSC1 (brevet de premiers secours),
- Si un enfant présente un P.A.I, l'équipe en prendra connaissance et veillera à la mise en place de tous les conseils inscrits sur cette fiche.

XII. Évaluations

A. Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet se fera lors des réunions hebdomadaires le vendredi. Nous ferons le point afin de voir si les objectifs sont atteints et dans le cas contraire, voir comment les atteindre.

Des réajustements du projet pédagogique pourront être faits.

Un bilan en fin de Centre sera fait avec les animateurs afin de faire le point sur ce qui a été ou non afin de réajuster pour les prochaines vacances.

B. Animateurs - Enfants

Lors du goûter, les enfants pourront évaluer la journée sous forme ludique (selon l'imagination des animateurs), un brainstorming ou une boîte à idée peuvent être mis en place. La journée sera évaluée dans sa globalité afin de connaître le ressenti des enfants et écouter leurs propositions pour les activités à venir. L'animateur doit pouvoir se remettre en question sur ce qu'ils proposent et doit être à l'écoute des propositions des enfants dans la limite du raisonnable.

C. Directeurs - Animateurs

Le directeur recevra les animateurs individuellement en milieu de période scolaire/vacances afin de faire un point sur son travail. C'est aussi un moment d'échanges pour aborder les points positifs ou négatifs sur la pédagogie utilisée, l'organisation et les éventuels problèmes rencontrés (enfants, parents, animateurs...).